

# L'accueil péri-scolaire

La ville propose des accueils pré et post scolaires ainsi que des temps d'étude.

## Accueils pré et post scolaires

Un accueil pré et post scolaire est proposé pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires et jours fériés).

## Comment s'inscrire ?

Les inscriptions s'effectuent auprès du guichet unique de la Cité administrative ou au Point d'Accueil Municipal, rue de Gravigny.

## Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction de votre taux de participation. La carte multiservices permet de comptabiliser les jours de présence de votre enfant.

## L'étude

Les temps d'étude sont organisés par la commune de 16h30 à 18h pour les enfants scolarisés en élémentaires et sont encadrés principalement par des enseignants. Un accueil après 18h est envisageable selon les modalités d'accueil post-scolaire.

## Comment s'inscrire ?

Les inscriptions s'effectuent auprès du guichet unique de la Cité administrative ou au Point d'Accueil Municipal, rue de Gravigny.

## Les tarifs

Un forfait mensuel est appliqué. La carte multiservices permet de comptabiliser les jours de présence de votre enfant.

## Contact

**Direction de l'éducation**

**Cité administrative**

**31, avenue Pierre Brossolette**

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)

## En savoir +

[Le guide des parents](#)

[Calculer son taux de participation](#)

[Formulaire d'inscription](#)

[Portail famille](#)